



FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'ÉQUITATION

L'ÉQUITATION EN FRANCE ET EN EUROPE

N°4 • MAI 2016

Lettre d'information relative à l'actualité française et européenne pour la filière équestre.

EDITO DU PRÉSIDENT

Le temps est venu



© FFE/PSV

La Commission européenne a présenté le 7 avril dernier un Plan d'Action sur la TVA comprenant des propositions sur les taux (voir encadré). Nous appelons donc le Gouvernement et les institutions européennes à adopter une réforme ambitieuse permettant d'appliquer une fiscalité adaptée aux

poney-clubs et centres équestres, dont le modèle et le développement demeurent une exception au sein de l'Union européenne. Grâce à ce modèle, l'activité des poney-clubs et centres équestres permet la pratique de l'équitation par le plus grand nombre et le maintien de l'activité dans les territoires ruraux. L'équitation, telle que pratiquée en France, est une exception qu'il convient de préserver et de défendre.

Serge Lecomte, *président de la FFE.*

La Fédération Française d'Équitation (FFE) est la 3^{ème} Fédération olympique en France avec 9 000 groupements équestres adhérents et près de 700 000 licenciés, dont 80% de cavaliers. Le club équestre à la française est un modèle unique au monde. Les cavaliers peuvent pratiquer l'équitation, au sein des structures équestres, à un moindre coût grâce au partage de la cavalerie, des infrastructures et de l'enseignement. Cela a permis à l'équitation en France d'être accessible au plus grand nombre. Au titre de sa délégation de service public délivrée par le Ministère des Sports, la FFE a pour mission de développer des pratiques, des formations et les compétitions sportives. La FFE travaille en étroite collaboration avec ses partenaires européens à travers la Fédération équestre européenne (EEF – European Equestrian Federation) et ses homologues internationaux à travers la Fédération Equestre Internationale (FEI) et la Fédération Internationale de Tourisme Équestre (FITE).

RÉFORME DE LA TVA : ENGAGEMENT NÉCESSAIRE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

Le 7 avril 2016 :

présentation du Plan d'action TVA de la Commission européenne

Le jeudi 7 avril 2016, la Commission européenne a présenté le Plan d'action visant à atteindre un régime définitif de TVA permettant la simplification du système et la lutte contre la fraude à la TVA alors que l'écart de TVA est évalué annuellement à 170 milliards dont une perte de recettes de 50 milliards liée à la fraude transfrontalière. Le Plan d'action s'articule autour de trois axes : le recouvrement de la TVA, la coopération entre les administrations fiscales et la refonte des taux réduits de TVA.

S'agissant de la réforme des taux de TVA, le Commissaire Pierre MOSCOVICI propose aux Etats-membres deux options :

- réviser la liste actuelle des services et des biens pouvant bénéficier de taux réduits;
- conférer une plus grande flexibilité aux Etats-membres dans l'application de taux réduits, sous réserve de respecter des principes généraux encadrant ces taux réduits.

L'ampleur de la révision de la directive TVA, y compris concernant les taux, revient aux Etats-membres, siégeant au Conseil de l'Union européenne, qui devra statuer à l'unanimité. En mai, lors de la réunion du Conseil ECOFIN, le



Plan d'Action présenté par la Commission européenne a été discuté par les Ministres de l'économie et des finances des Etats-membres. Le Parlement européen s'est également saisi pour donner un signal politique précis à la Commission européenne.

La FFE appelle à une réforme ambitieuse en matière de taux réduits de TVA permettant l'application d'une fiscalité adaptée aux activités équestres, qui contribuent à d'importantes politiques publiques, telles que l'attractivité des territoires ruraux, le maintien et la création d'emplois non-délocalisables, ou encore la transmission de valeurs sportives et socio-éducatives.



LE PONEY-CLUB DE LA FFE ANIME LE SALON DE L'AGRICULTURE

Les activités équestres partie intégrante du monde agricole

Lors de l'édition 2016 du Salon International de l'Agriculture qui s'est tenu du 27 février au 6 mars, la FFE et le Comité Régional d'Equitation d'Ile de France (CREIF) étaient présents, représentant ainsi les 9 000 structures équestres adhérentes. A cette occasion, les visiteurs ont pu découvrir, au contact des 6 poneys, les joies ludo-éducatives des activités équestres. Plus de 1 000 enfants accueillis sur le stand ont pu s'initier à l'équitation à poney lors de séances d'initiation. En fin de séance, chaque enfant s'est vu délivrer un diplôme de découverte.

Lors de leur passage dans le Hall Equin, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt ; Bruno LE MAIRE, ancien Ministre de l'Agriculture et actuel candidat aux primaires du Parti Les Républicains ; les députés européens Michel DANTIN (Sud-Est) et Angélique DELAHAYE (Massif Central – Centre), ont pu échanger avec les représentants de la Fédération sur les atouts et enjeux auxquels doivent faire



© FFE/PSY

face les établissements équestres.

La participation de la FFE à ce grand Salon rappelle à tous, la présence des poneys-clubs et centres équestres à travers les territoires français et les valeurs que véhicule ce sport en harmonie avec l'animal et la nature.

LE BIEN-ÊTRE ÉQUIN, AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS NATIONALES ET EUROPÉENNES DE LA FFE

Signature des Equine Fitness Guidelines et de la Charte du bien-être équin

La question du bien-être animal est souvent mise au devant de la scène en raison de faits d'actualité ou d'actions politiques telles que le Plan bien-être validé en avril par le Ministre de l'Agriculture.

Pour la FFE et ses adhérents, le bien-être équin demeure au cœur de leurs préoccupations quotidiennes, condition nécessaire à l'exercice de leur profession - en harmonie avec leurs fidèles compagnons. Ainsi la FFE s'est engagée, à deux reprises, dans l'élaboration de chartes favorisant le bien-être des équidés.

Au niveau européen, des lignes directrices permettant d'évaluer l'aptitude des équidés au transport (Equine Fitness Guidelines) ont été élaborées, avec la participation de la FFE, par des organisations de la filière équine européenne, notamment le World Horse Welfare et la Federation of European Equine Veterinary Associations. La publication de ces Lignes directrices, préfacées par Bernard VALLAT, ancien président de l'OIE et Andrea GAVINELLI, membre de la Direction Générale SANTE de la Commission européenne, a été saluée comme un outil permettant une compréhension facile garantissant les meilleures conditions de transport des équidés.

A cette initiative européenne s'ajoute la signature de la Charte pour le bien-être équin, le 4 mars 2016 au Salon International de l'Agriculture, par la FFE, la Fédération Na-

tionale du Cheval (FNC), le Groupement Hippique National (GHN), France Galop, Le Trot et l'Association Vétérinaire Equine Française (AVEF). Cette Charte met en lumière le savoir-faire ancestral du monde équin et son engagement à diffuser ses bonnes pratiques dans le domaine du bien-être.

Le bien-être animal mobilise également l'Union européenne. Sous l'impulsion de plusieurs Etats-membres, le Conseil a décidé de mettre en place la Plateforme européenne du bien-être animal. Cette Plateforme devrait réunir l'ensemble des parties intéressées afin de créer un espace de réflexion permettant d'échanger les bonnes pratiques en vue d'améliorer les politiques européennes en matière de bien-être. Dans le cadre de ces travaux, il est souhaitable que les expériences acquises et les actions déjà entreprises par les acteurs de la filière équestre puissent être connues et valorisées grâce à la participation de leurs représentants au sein de la Plateforme.



© FFE/PSY



UN AGENDA RURAL AU COEUR DE LA PROGRAMMATION POST-2020 ?

La FITE et les acteurs du monde rural européen mobilisés

Le 19 avril 2016, le Comité des Régions a organisé une conférence intitulée « Pour un Agenda rural au cœur de la programmation post 2020! » à l'initiative de l'association Ruralité-Environnement-Développement (RED) et du Mouvement Européen de la Ruralité (MER). Ces acteurs appellent les institutions européennes à élaborer un Livre Blanc sur la ruralité visant à engager une réflexion approfondie autour de la ruralité pour la programmation post 2020 de l'Union européenne. Outre la richesse et la singularité des territoires ruraux, leur contribution à l'économie européenne a été particulièrement soulignée.

La FFE est représentée au sein de ce mouvement par la Fédération internationale de tourisme équestre (FITE). Signataire de l'Appel, Frédéric BOUIX, Président de la FITE a souligné le rôle positif du tourisme équestre dans le développement économique

et social des territoires ruraux, dont le potentiel demeure largement inexploité.

Cette initiative demandant un Agenda rural trouve également un écho dans les débats parlementaires européens, à l'occasion du rapport d'initiative sur « la façon dont la PAC peut améliorer la création d'emplois dans les zones rurales ». Lors de la Conférence au Comité des Régions, le Rapporteur Eric ANDRIEU (Sud-Ouest) a présenté les grands axes de son projet de rapport consacrés à l'actuelle PAC et ses perspectives.



LES ENFANTS À LA DÉCOUVERTE DES PONEYS

Poney Ecole et le projet pilote de classe transplantée au Parc équestre fédéral



Pour la 4^{ème} année consécutive, les poneys-clubs volontaires pourront faire découvrir, au cours d'une journée, l'équitation et son environnement à des enfants de maternelle et de primaire. Près de 500 classes sont déjà inscrites pour une initiative au cours de laquelle les élèves pourront devenir cavaliers.

Cette opération Poney Ecole s'est également prolongée dans une initiative nouvelle avec une classe équitation transplantée

au Parc Equestre fédéral de Lamotte-Beuvron, siège de la FFE. En partenariat avec l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP), une cinquantaine d'enfants ont pu découvrir l'équitation de manière ludique ainsi que des activités sportives organisées par l'USEP. L'ambition de ce projet est de pouvoir renouveler cette expérience dans différents établissements labellisés, évitant l'écueil des coûts trop importants de transport.



LES AVANCÉES DE LA ROUTE D'ARTAGNAN

Premiers pas vers la concrétisation du premier itinéraire équestre européen

Dans le prolongement de sa sélection par la Commission européenne, la Route d'Artagnan poursuit son chemin. Le 19 avril 2016, la FFE a ainsi participé à la réunion de lancement des initiatives soutenues par la Commission européenne, aux côtés d'autres projets sélectionnés pour le thème « Diversifier l'offre et les produits touristiques de l'UE – Promouvoir les produits touristiques thématiques et transnationaux ». Animée par l'Agence Exécutive pour les Petites et Moyennes Entreprises (EASME) et la Direction Générale pour le Marché intérieur, l'Industrie, l'Entreprenariat et les PME, la séance fut l'occasion pour la Commission européenne de présenter sa politique en matière de tourisme. La présentation des projets

sélectionnés a nourri les discussions, mettant en lumière de nombreuses synergies possibles entre ceux-ci.

Après cette réunion de lancement à la Commission européenne, la FFE a convié les membres du Consortium (12 partenaires publics-privés en provenance de 5 Etats membres de l'UE) au premier Comité de pilotage, qui s'est tenu le 10 mai 2016. Le Ministère des Sports, qui a officiellement soutenu la candidature portée par la FFE lors de l'appel à projets européen, a accueilli ce Comité de pilotage officialisant la mise en œuvre des travaux.

L'ouverture de la Route européenne d'Artagnan est prévue pour le printemps 2017.



© Patricia Pecelibat

SOUTENEZ LES EQUIPES DE FRANCE D'EQUITATION LORS DES JO DE RIO (5-21 AOÛT ET 7-18 SEPTEMBRE)

Sélectionnés dans les 3 disciplines olympiques (dressage, saut d'obstacles et concours complet) ainsi que pour les épreuves de para-dressage, nos cavaliers seront présents à Rio.

La FFE salue le travail acharné des cavaliers, des chevaux ainsi que l'engagement des propriétaires sans lesquels la qualification n'aurait pas été possible. Soutenez avec ferveur les champions, qui nous l'espérons, seront sur les plus hautes marches du podium.



VENEZ À NOTRE RENCONTRE !

Salon des maires

Du 31 mai au 2 juin 2016 à la Porte de Versailles. Le stand de la FFE sera situé au pavillon 3 stand B 71.

Generali Open de France - Championnats de France d'équitation Poney et Clubs

Du 2 au 10 juillet et du 16 au 24 juillet au Parc fédéral de la FFE à Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher).



POUR TOUTE INFORMATION

Fédération Française d'Équitation
Parc équestre fédéral - 41600 Lamotte Beuvron

Affaires européennes

Catherine Bonnichon - de Rancourt / +33 (0)2 54 94 61 14 / lettre.institutionnelle@ffe.com

Service Communication

+33 (0)2 54 94 46 70 / communication@ffe.com

